

C'est pour encourager le développement de conseillers en gestion de patrimoine généralistes s'adressant à une clientèle familiale et professionnelle haut de gamme et pour répondre aux besoins croissants d'accompagnement et de conseil exprimés par cette clientèle qu'a été créée en 2015 l'appellation "Conseil Patrimonial de Famille".

Le Conseiller **Patrimonial de Famille** est un expert qui définit avec vous une **stratégie patrimoniale globale** visant à réaliser vos objectifs à court, moyen et long terme.

Mes Notes

Contactez-nous !

✉ contact@conseilpatrimonialdefamille.fr

🌐 www.conseilpatrimonialdefamille.fr

Optimiser la fiscalité qui pèse sur mon patrimoine et mes revenus?

Puis-je modifier ma fiscalité ?

Connaissez vous les différents taux d'imposition existant selon la nature de vos revenus et de vos actifs ?

Je connais l'impact fiscal de mes investissements ?

Ai-je optimisé l'impôt sur mes différents revenus (salaires, dividendes, ...)?

Je connais tous les "avantages fiscaux » auxquels j'ai droit ?

Ma déclaration de revenus est-elle correctement établie ?

474 niches fiscales, et moi, et moi et moi?

Puis-je gérer mon patrimoine au travers d'une société ?

*Votre Conseil Patrimonial de Famille
vous accompagne à anticiper la transmission
de votre patrimoine de votre vivant*